

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20099 - 77EME ANNÉE

Le représentant du Groupe Réfugiés Chagos dans notre île du 24 au 27 mars

Chagos : Olivier Bancoult arrive demain à La Réunion



Olivier Bancoult donnera demain à 17h30 sa première conférence à la mairie de Saint-Paul. Le lendemain, rendez-vous à 17 heures à la mairie de Sainte-Suzanne avant une dernière conférence samedi à la médiathèque de Saint-Denis à 15 heures.

Cette visite d'Olivier Bancoult intervient après qu'une délégation du Groupe réfugiés Chagos a effectué récemment un séjour historique dans l'archipel, particulièrement dans l'île de Peros Banhos, l'île de naissance d'Olivier, dans le cadre d'une mission scientifique diligentée par le gouvernement mauricien.

C'est cet important événement dans la lutte des Chagossiens qu'Olivier Bancoult va raconter (avec un film video) lors des 3 conférences dans le programme ci-dessous.

Tout le monde est bienvenu à ces nouveaux rendez-vous pour marquer la solidarité qui nous unit au

peuple chagossien.

Programme du séjour d'Olivier Bancoult : trois conférences

Jeudi 24 mars :

- Conférence à la mairie de Saint-Paul (salle du conseil) de 17h30 à 19h30

Vendredi 25 mars :

- Conférence à la mairie de Sainte-Suzanne (salle du conseil) de 17h00 à 19h00

Samedi 26 mars :

- Conférence à la médiathèque François Mitterrand de Saint-Denis de 15h00 à 17h00.

- Rencontre amicale au Port au 6 rue du Général Roland à partir de 18 heures.

Canne à sucre : Nouvelle mobilisation de l'union des syndicats de planteurs pour l'avenir de la filière

15 millions d'euros d'aides pour compenser les surcoûts liés à l'insularité, telle est la revendication des planteurs. Comme le 13 février lors de l'interpellation de Sébastien Lecornu, CGPER, FDSEA, UPNA et JA ont décidé d'agir dans l'union et ont manifesté hier matin au siège de la Direction régionale de l'Agriculture et de la forêt à Saint-Denis. Le 14 février, le ministre avait annoncé une réponse dans 15 jours. Le délai est maintenant largement dépassé et les planteurs ont rappelé l'urgence d'une réponse afin de commencer au plus vite les négociations de la prochaine Convention canne avec Tereos et les pouvoirs publics.

Lors de sa visite à La Réunion en février dernier, le ministre des Outre-mer n'avait pas inscrit l'avenir de la filière canne dans son programme. Mais le 13 février lors de la séquence « dégâts de Batsiraï sur une exploitation agricole », Sébastien Lecornu a été interpellé par les syndicats d'agriculteurs. Cette mobilisation de l'union des représentants des planteurs a débouché sur une rencontre le lendemain entre le ministre des Outre-mer et l'Interprofession de la canne.

Rappelons que l'Interprofession revendique la consolidation des 28 millions d'euros d'aides de l'Etat destinés à compenser la fin du quota sucrier et du prix garanti du sucre, ainsi qu'une aide supplémentaire d'un montant de 35 millions d'euros, 20 millions pour Tereos et 15 millions pour les planteurs, afin de faire face à la hausse spectaculaire des coûts de production.

Compenser les surcoûts liés à l'insularité

Lors de la rencontre du 14 février, le ministre des Outre-mer avait annoncé que l'État allait donner sa réponse à cette demande dans 15 jours. Or, plus d'un mois plus tard, toujours pas de nouvelle de Paris à ce sujet.

Les planteurs ont donc décidé hier de se mobiliser. Comme le 13 février lors de l'interpellation de Sébastien Lecornu, CGPER, FDSEA, UPNA et JA ont décidé d'agir dans l'union et ont manifesté hier matin au siège de la Direction régionale de l'Agriculture et de la forêt à Saint-Denis.

Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, rappelle que les 15 millions d'euros demandés par les planteurs constituent une compensation à l'éloignement et aux coûts de production plus importants à cause de l'insularité et de l'éloignement du principal marché d'exportation, l'Europe.

Difficile de démarrer les négociations de la Convention canne sans connaître la réponse de l'État sur cette question. Car cette Convention doit déterminer sur plusieurs années le prix de la canne qui sera payé par Tereos aux planteurs.

« L'État dispose des éléments »

Rappelons que dans un communiqué daté du 24 février, l'Interprofession de la canne indiquait que « L'État dispose des éléments complémentaires lui permettant, conformément aux engagements pris par le ministre des Outre-mer, lors de sa rencontre avec les professionnels de la filière le 14 février, de prendre une décision politique forte en apportant des soutiens supplémentaires à toute la filière, planteurs comme industriels, condition indispensable pour démarrer les négociations de la Convention canne ».

La mobilisation des planteurs a débouché sur une rencontre avec la Direction de l'Agriculture.

Pas question pour les planteurs de négocier une Convention canne sous la pression en quelques semaines à la veille de la campagne sucrière 2022. D'où l'importance d'une réponse favorable rapide de l'État, afin que les discussions entre les planteurs, Tereos et les pouvoirs publics puissent débuter bien en amont de la coupe.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Sommet sur l'eau : la société civile réclame un sursaut politique mondial

La communauté mondiale de l'eau et de l'assainissement est au Sénégal, du 21 au 26 mars, pour la 9e édition du Forum mondial de l'eau sur un thème évocateur : « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement durable ». Ce forum réunit des participants de tous les niveaux et dans tous les domaines, y compris dans le monde politique et universitaire. La société civile et le secteur privé sont également représentés, et en quelques années le nombre de participants est passé de quelques centaines à plusieurs dizaines de milliers de représentants. C'est la première fois que le forum mondial de l'eau est organisé dans un pays de l'Afrique subsaharienne. L'Afrique ne manque pas d'eau, mais d'infrastructures de distribution et d'assainissement.

La population du continent africain devrait doubler d'ici à 2050. L'une des priorités aujourd'hui, c'est de travailler à l'amélioration de la qualité de l'eau car « lorsqu'on a un problème de quantité, il faut absolument que la qualité soit là », explique la spécialiste de l'eau. Il faut absolument trouver une solution pour la gestion des déchets et des pollutions à l'origine de la plupart des maladies liées à l'eau. Des maladies qui font de nombreux décès chaque année, notamment des enfants. Selon les chiffres de l'UNICEF, 500 enfants meurent chaque jour dans les pays d'Afrique subsaharienne à cause du manque d'eau salubre et d'un assainissement insuffisant. Et ce qui est vrai en Afrique est également une réalité en Inde, où l'on creuse de plus en plus profondément dans les nappes, et où l'on atteint des niveaux de cyanure très importants, ce qui vient contaminer directement la population. En Afrique subsaharienne, 70 % des habitants ne sont reliés à aucun réseau, ce qui veut dire que tous les rejets vont dans la nature, entraînant une pollution immédiate et sur le long terme des milieux naturels. « Comprendre le problème de l'eau, c'est comprendre qu'il y a un problème au niveau économique, mais aussi énergétique, alimentaire et sanitaire ».

L'eau est gérée principalement localement, mais la crise de l'eau est globale : elle concerne l'ensemble de la communauté internationale. L'eau est un cycle, c'est une seule et même ressource. Elle est fortement affectée par le changement climatique et, comme le climat, elle ne connaît pas les frontières. C'est pourquoi des réponses mondiales à la hauteur

des enjeux s'imposent.

Le droit à l'eau et à un assainissement de qualité a été reconnu le 28 juillet 2010 comme « un droit fondamental essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'Homme » par l'ONU. Pourtant, le droit à l'eau est bafoué. La raréfaction et l'altération de la qualité de l'eau aggravent les inégalités d'accès. Les plus pauvres en sont les premières victimes. Bien que le gouvernement français ait voté la résolution à l'ONU il y a onze ans, ce principe n'est toujours pas inscrit dans le droit national. Ainsi, en 2021 dans notre pays, deux millions de personnes sont dans de grandes difficultés pour payer leurs factures et conserver l'accès à une eau salubre et propre. Trois cent mille personnes n'ont même pas l'eau courante. C'est une question économique. En France aussi, les multinationales font déjà main basse sur cette ressource précieuse. Trop souvent, l'agriculture intensive, l'extractivisme aveugle et la grande industrie gaspillent et polluent l'eau. La gestion privée de l'eau est un marché juvénile et opaque : la facture d'eau est 10 à 25 % plus chère quand elle est gérée par les multinationales. Pourtant, les grands groupes privilégient les profits au détriment des investissements dans les réseaux. Les Outre-mer sont en première ligne de ce scandale : la moitié de l'eau s'y perd en fuites. Les coupures d'eau qui en résultent rendent le quotidien des habitants insupportable. Comble de l'indécence : cette eau perdue est quand même facturée aux usagers ! La question de l'eau est trop importante pour notre Péri qui est si fragile. Cette question comme d'autre doit être à l'ordre du jour de la conférence territoriale élargie. Nous devons relever le défi du millénaire et pour se faire nous devons nous affranchir des modes de gestions hexagonales qui ne correspondent pas à notre géographie.

« L'eau seule est éternelle. » Yun Son-Do

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Lotofizannss alimantère konm sèl boué d'sovtaze

Matante zélida la ékrire Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dopi létèrnité vi parl zordi lotofizanss ali amntère. Mé kozé lé bon, oir la réalité sé in n'ote afèr. La Rényon na poin la tèrè pou nourri son bande zanfan. Koméla i plante de ri pou la boté pa pou nourri lo monde épi nou kréol ni vé pa artourne an aryèr lo tan téi manze patate avèk la po. Alor, romèrssyé la franss pars èl lé kapab – pou ède anou – fé sak ni viepibou fèrè. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matante ki koze toultan la boush rouvèrte, in kozman konmsa i étone pa mwin ditou. Poitan matante ou la konète lo tan l'avé pwin manzé dann in bon pé kaze. Mi doute pa ké ou la koni lo tan goni vide i tienbo pa d'boute. Wi an souvien kan bande marmaye téi sava lékol épi téi tonb fèb afors lo manke manjé. Mé wi di par la franss lo tan-la i arvien ar pa. La mère patri lé pou vèye dsi noute santé é dsi noute bienète. Kontante aou bande parol konmsa si wi vé, mé di aou bien, sa i nourri pa son ome, ni fanm, ni zanfan si ni trape pa noute lotonomialimantère – arienk sa mèm i pé sov anou.. Tok ! pran sa pou ou.

Justin